



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 28 mai 2026  
Convocation du : 21 mai 2026  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

**PRESENTS :**

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Thibault CAPELLE

DE26\_087

**ADMINISTRATION MUNICIPALE  
SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE DE FLANDRE  
AFFILIÉE A LA CAISSE D'ÉPARGNE DE FLANDRE  
DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Autorisation - Approbation*

\*\*\*

La loi n° 99-532 du 25 juin 1999 et les décrets n° 2000-221 et 2000-222 du 8 mars 2000 ont permis aux collectivités locales de souscrire des parts sociales des Sociétés Locales d'Épargne, d'être représentées dans les Conseils d'Orientation et de Surveillance des Caisses d'Épargne et de prévoyance et, enfin de percevoir un intérêt annuel déterminé en fonction des résultats financiers de la Caisse d'Épargne.

Par délibération n°627 du 26 mai 2000, le Conseil Municipal avait approuvé :

- La souscription de 25 parts sociales de la Société Locale d'Épargne de Flandre, correspondant à un placement des disponibilités de la commune sans risque et rémunérateur et s'associait ainsi au développement de la Caisse d'Épargne, un des principaux partenaires financiers du secteur public local.
- L'avance gratuite pour l'acquisition immédiate d'une part sociale de la Société Locale d'Épargne de Flandre pour une valeur de 16 euros ;
- La présentation de la candidature d'un élu du Conseil Municipal aux fonctions d'administrateur de la Société Locale d'Épargne de Flandre ou de membre du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Épargne Flandre.

L'élection de ce membre se déroulera dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à bulletin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est demandé aux Présidents de Groupe de présenter leur candidat pour le représentant de la société Locale d'Épargne de Flandre affiliée à la Caisse d'Épargne de Flandre.

**Candidatures :**

- **Liste « Un Nouvel Élan dans le Cœur et dans l'Action » :**

Hugues QUESTE

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De désigner le représentant du Conseil Municipal à la société Locale d'Épargne de Flandre affiliée à la Caisse d'Épargne de Flandre.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :**

- 26 voix pour

- 9 abstentions :  
Catherine LE BROUSTER, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER,  
Michel PLOUY, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie  
DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

Par conséquent, est désigné pour siéger au sein de la Société Locale d'Épargne de Flandre Affiliée à la Caisse d'Épargne de Flandre : Hugues QUESTE

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Thibault CAPELLE**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance

**Jean-Michel MONPAYS**